

# Nommination [i.e. nomination] de la Commission de soirée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1902)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241021>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avantage sérieux sur le courant continu, et actuellement on emploie presque partout le courant alternatif.

Plus la quantité d'électricité à transporter est grande, plus la canalisation doit être grosse et par conséquent coûteuse. D'autre part une très petite quantité d'électricité à très haute pression produit autant de travail qu'une grande quantité d'électricité à basse pression. Il y a donc avantage, pour le transport de l'électricité, à augmenter autant que possible la pression. Mais l'électricité à haute tension a le grave inconvénient d'être rarement utilisable sous cette forme, à cause des dangers qu'elle présente.

Il s'agissait donc de produire de l'énergie électrique à une tension aussi élevée que possible, de la transporter sous cette forme jusqu'au point d'utilisation et de la transformer alors en électricité à basse tension.

C'est ce dernier problème que le transformateur a résolu. Il permet de distribuer et d'appliquer le courant en choisissant pour chaque opération la tension la mieux appropriée. A Genève, il y a actuellement près de 450 de ces appareils qui transforment à toutes sortes de tensions, suivant les besoins, l'énergie électrique à très haute tension produite à Chèvres au moyen du courant alternatif.

La fin de cette causerie de M. Elmer, appuyée de plusieurs expériences offrant une démonstration expérimentale très claire des principes exposés, est salué par de vifs applaudissements.

M. le *Président* remercie chaleureusement notre nouveau collègue de sa très instructive communication. Revenant sur la découverte de Faraday, il rappelle qu'il s'en est fallu de peu qu'elle ne fût due à Colladon, qui avait fait à plusieurs reprises l'expérience, mais sans pouvoir obtenir le résultat qu'il cherchait, parce que son galvanomètre était dans une pièce voisine de celle où se trouvait la bobine et que lorsqu'il allait observer l'aiguille, celle-ci était déjà revenue à sa position première.

### 3° Nomination de la Commission de soirée.

M. *Mégard* se demande si la commission de soirée ne fera pas double emploi avec la commission nommée en février pour étudier la proposition de M. Schütz, touchant la commémoration de l'Escalade et le 35<sup>m</sup>e anniversaire de notre Société.

MM. *Léon Favre* et *Charvoz* proposent de surseoir à la nomination de la commission de soirée, car ils estiment qu'elle ne pourra entrer en fonctions que lorsque la commission de l'Escalade aura rapporté.

M<sup>lle</sup> Willy propose de passer à l'ordre du jour. (Adopté.)

La commission de soirée est composée de M<sup>lles</sup> Vidonne et Rosset, de MM. Dubois, Berger, Favre Léon, Martin, Edmond et Mégard Charles.

Elle sera présidée par M. Mégard et devra s'entendre avec la commission de l'Escalade.

Séance levée à 4 heures.

Pour le bulletinier :

Charles MÉGARD.

---

## CONVOCAATION

---

La **Société Pédagogique Genevoise** est convoquée en assemblée générale ordinaire pour le **jeudi 26 juin 1902, à 2 h. précises**, en son local, Petite Salle de l'Institut.

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Remarques sur l'enseignement de la conjugaison des verbes, par M. Louis Mercier.
- 3° Discussion de diverses propositions de revision des statuts.  
(Prop. de MM. Charvoz, Rosier, Pesson, Favre, Léon. Voir *Bulletin* n° 6 de 1901.)
- 4° Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.

---